

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 7 minut. soir, Omnibus.  
4 — 32 — — Express.  
3 — 47 — — matin, Express-Poste.  
9 — 48 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 51 — — matin, Omnibus.  
6 — 6 — — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* contient, dans sa partie officielle, la nomination de M. Devienne, ancien procureur général à Lyon, comme président à la cour impériale de Paris.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 23 juin. — Les nouvelles de Constantinople, du 16, apprennent qu'un nouvel envoi de 3,000 hommes de troupes a été dirigé sur le Monténégro. Trois généraux turcs ont été envoyés en Bosnie. Le 15 juin, l'ambassadeur d'Autriche a eu une conférence de trois heures avec le grand visir, à la suite de la réception d'une dépêche relative au Monténégro.

Le *Journal de Constantinople* publie une déclaration des commissaires turcs à Candie, acceptant toutes les demandes des révoltés, promettant le châtiement des fonctionnaires prévaricateurs, l'entière exécution des lois, l'exemption des nouveaux impôts, et accordant aux chrétiens la faculté d'avoir des armes, parce qu'ils sont les égaux des musulmans. La population musulmane de l'île était agitée. Les chrétiens, au nombre de 3,000 conservaient leur position.

Il s'échange des dépêches nombreuses entre Paris et Saint-Petersbourg. On attend prochainement, dans cette dernière capitale, le jeune prince Troubetzkoï qui doit apporter des dépêches du prince Orloff et du comte Kisseleff. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* :  
Le meilleur moyen de faire les moyettes et de soustraire les récoltes d'une manière certaine à l'action des intempéries est le suivant :

Quel que soit l'état de l'atmosphère, qu'il soit sec ou humide; quel que soit celui des blés, qu'ils soient propres ou chargés d'herbes, en retard de maturité ou complètement mûrs, mouillés ou ressués; la manière de faire reste la même : un ouvrier suit chaque faucheur, lie les gerbes à la main, sans cheville, d'une manière très-peu serrée, avec une longueur de paille prise dans la javelle ou extraite de la gerbe. Un autre ouvrier dispose, sans perdre de temps, en moyettes ces petites gerbes sortant de la main de cinq ou six lieurs. Les gerbes formant chaque moyette sont au nombre de neuf seulement. Elles sont placées debout, c'est-à-dire l'épi en haut relativement à leur autre extrémité qui porte sur le sol. La première occupe verticalement le centre du meulon. Les quatre suivantes sont appuyées obliquement entre elles, opposées deux à deux, la touchant par leurs épis, s'en écartant par leur base. Les quatre dernières, plus inclinées que celles qui les précèdent, occupent les espaces qui les séparent, s'y trouvant également opposées deux à deux.

L'inclinaison de huit des neuf petites gerbes dont se compose la moyette en élargit la base et en assure la solidité contre les coups de vent. La pluie glisse à leur surface, ou trouve un écoulement facile entre les tiges peu pressées dont se compose la gerbe. L'air circule partout : entre les gerbes, entre les brins de paille et opère une dessiccation, aussi rapide que complète, des éléments dont se compose cette très-petite moyette. Quelques heures de beau temps suffisent pour n'y laisser aucune trace des averses, ainsi que des pluies prolongées. Lorsque le temps est favorable, on peut toujours engranger deux ou trois jours après la fauchaison. On ne court aucun risque à laisser ces meulons deux ou trois semaines sur place.

— On sait que les Romains conservaient le vin dans de grands vaisseaux en terre cuite, auxquels ils avaient donné le nom de *dolium*.

M. le maire de Nîmes, dit le *Courrier du Gard*, vient d'enrichir le musée de cette ville par l'acquisition du plus grand *dolium* connu jusqu'à ce jour, et d'une conservation parfaite; ce sera un magnifique pendant à celui que nous devons à la générosité de M. Jules Gauzid. Il a 4 mètres 80 centimètres de circonférence, 2 mèl. 20 cent. de hauteur, 1 mèl. 3 cent. de diamètre à sa partie supérieure. Il fut découvert, il y a plusieurs années, enfoui dans la terre, à Saussine, commune de Lirac, entre Saint-Laurent et Laudun, dans la propriété de M. Laurent, adjoint au maire de Lirac.

Le propriétaire de cet énorme vase l'avait, sans s'en douter, rendu à sa première destination, ils s'en servait pour renfermer son vin; à cet effet, il avait pratiqué à sa base un trou qui n'existait pas dans le principe.

Le musée d'Avignon et même la manufacture de Sèvres avaient tenté, à plusieurs reprises, mais inutilement, d'obtenir ce précieux débris; les négociations entamées par M. le Maire de la ville de Nîmes ont eu un résultat plus heureux.

CHRONIQUE LOCALE.

Tout le monde, dans notre ville, connaît, un peu du moins, l'historique de la chapelle Saint-Jean; on sait que, dans des temps déjà reculés, elle appartenait à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et qu'elle était devenue, nous ne savons en quelle circonstance, une propriété privée. Depuis longtemps donc elle n'était plus livrée au culte.

Il y a trois ou quatre ans, elle venait de passer en de nouvelles mains, et son état de délabrement faisait craindre qu'on ne dût la démolir. Les antiquaires et tous les amis du beau artistique s'émurent de cette nouvelle. M. le sous-préfet, qui avait visité ce monnaie avec beaucoup de soin, éveilla l'attention de l'administration municipale, et bientôt, sous l'inspiration commune, on en fit l'acquisition. Le monument était conservé, mais quand pourrait-il être réparé? Personne ne le pouvait dire: le budget ne laissait guère d'espérance. Il fallait songer à des besoins plus urgents.

Mais une personne pieuse, qui se rappelait avec reconnaissance et foi les grandes obligations de la chrétienté envers les Hospitaliers, conçut le projet de rendre au culte cette chapelle, témoin jadis de tant de dévouements. Elle remit dans ce but à M. le curé de Saint-Pierre une somme de 12,000 fr. Bientôt on sut le don, sans connaître le donateur. Et cet acte de foi et de générosité sans vanité, eut des imitateurs; en quelques semaines, grâce aussi au zèle de M. le curé, il y avait 19,500 fr. en bourse.

C'est dans ces conditions, qu'avec l'approbation du conseil municipal, et sans le concours du budget, on fit, sous l'intelligente direction de MM. Joly et Piette, la restauration de ce monument, le plus ancien peut-être de notre ville, en même temps qu'il est un des plus remarquables.

M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers, qui, à la nouvelle de l'entreprise, s'était inscrit en tête de la liste de souscription, voulut lui-même bénir cette chapelle. C'est cette cérémonie religieuse qui réunissait jeudi matin une nombreuse assistance, à la tête de laquelle nous avons remarqué M. le général de Rochefort, M. O'Neill de Tyrone, sous-préfet, M. Louvet, maire, M. Raguideau, adjoint, M. le Président du tribunal, M. le Procureur impérial, M. le Substitut, M. le Président du tribunal de commerce et grand nombre d'autres personnes notables de notre ville.

Après la bénédiction de la chapelle, M<sup>re</sup> a béni plusieurs très-beaux vases sacrés, provenant, comme

la parure de l'autel, de dons privés. Il a ensuite offert le Saint Sacrifice, puis adressé, avec son cœur d'évêque, quelques touchantes paroles d'éloges, d'encouragements et d'espérances aux Dames de la Miséricorde.

Désormais donc, Saumur, grâce à ce sentiment du bien et du beau que la religion seule sait inspirer, comptera un monument de plus. Elle pourra le montrer aux étrangers avec une religieuse fierté, puisque cette restauration n'a pas grevé son budget, n'a pesé sur personne, et qu'elle est due tout entière à la même foi, au même dévouement qui avaient porté nos pères à l'élever. L'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem fut créé dans un but de charité, afin de venir en aide aux pauvres pèlerins. Il éleva des temples pour ses membres, afin qu'ils apprissent, au pied des autels, à se dévouer sans mesure au service d'autrui. Cette chapelle, restaurée en l'honneur des Dames de la Miséricorde, qui, avec une foi vive, un dévouement sans bornes, déroberent à leur ménage des instants précieux et les consacrent à secourir et consoler des familles pauvres et malades, est confiée à la garde des Sœurs de charité, de ces filles de Dieu, qui, chaque jour, à chaque instant, sans jamais se lasser, portent et reportent, dit Chateaubriant, çà et là les bouillons, la charpie, les remèdes, pénètrent dans les galeas pour prodiguer l'or, le vêtement et l'espérance, qui consument en un mot toute leur vie au service des autres. L'identité n'est-elle pas complète? Si vraiment; et personne ne s'étonnera de ce rapprochement: fondateurs et donateurs se sont inspirés à même source.

Grâces donc soient rendues à tant de générosité; grâces surtout à la personne qui la première eut cette heureuse idée. Les pauvres devront longtemps penser à elle; car ces 12,000 fr., qu'elle leur a en quelque sorte dérobés, leur vaudront dans l'avenir bien des fois cette somme; elle aura grandi l'œuvre des Dames de la Miséricorde; elle aura, par son touchant exemple, accru leur charité, leur amour du pauvre, et surtout les aura convaincues que c'est par la prière seulement qu'on se maintient et se fortifie dans le bien.

M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers a passé à Saumur une partie de la semaine, donnant la confirmation aux enfants de la ville et des communes environnantes. Mercredi matin c'était au collège, vendredi à la Retraite; dans l'un et l'autre établissement, M<sup>re</sup> ne s'est pas montré seulement comme premier pasteur, mais encore comme un père bienveillant, adressant aux enfants des paroles pleines de bonté et d'encouragement.

Mercredi, il est allé bénir le nouveau presbytère de Saint-Lambert; il a été reçu dans cette commune avec un véritable enthousiasme. Un feu d'artifice, commandé à M. Charles par l'Administration, a été tiré en son honneur. La principale pièce représentait les armes de Monseigneur.

VILLE DE SAUMUR.

ÉLECTION d'un Conseiller général pour le canton nord-ouest et de deux Conseillers d'arrondissement pour le canton sud de Saumur.

Deuxième tour de scrutin.

AVIS.

Le scrutin des samedi et dimanche 12 et 13 juin 1858 n'ayant pas donné de résultat pour l'élection d'un membre du conseil général du canton nord-ouest et de deux conseillers d'arrondissement du canton sud de Saumur, un second tour de scrutin sera ouvert les samedi et dimanche 26 et 27 dudit

mois de juin, ainsi qu'il est dit en l'article 10 de l'arrêté préfectoral du 22 mai dernier.

Messieurs les électeurs habitant la commune de Saumur sont donc invités à se rendre à ce second tour de scrutin, qui sera ouvert, pour le canton nord-ouest (élection d'un conseiller général), au foyer du Théâtre, et pour le canton sud (élection de deux conseillers d'arrondissement), à la Mairie, savoir :

Le 26 juin, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir ;

Et le 27 du même mois, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

A cette dernière heure, le scrutin sera définitivement clos et arrêté.

Ceux de MM. les Electeurs qui n'auront pas reçu leurs cartes sont invités à en faire la réclamation à la mairie, tous les jours, de midi à trois heures (fêtes et dimanches exceptés).

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 juin 1858.

Le Maire, Député au Corps-Législatif,

LOUVET.

#### VILLE DE SAUMUR.

**ADJUDICATION de matériaux à provenir de la démolition de 2 maisons situées à Saumur, rue du Paradis et carrefour du Puits-Tribouillet, acquises par la commune de Saumur de MM. BIGEAU et GUÉRIN, pour continuer l'alignement du côté sud de la rue neuve Beaurepaire.**

Le mercredi 30 juin 1858, à midi, en l'hôtel de la Mairie, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, des matériaux à provenir de la démolition des 2 maisons ci-dessus désignées, sur la mise à prix de 3,000 francs.

Le cahier des charges clauses et conditions de cette adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie, où il pourra en être pris connaissance tous les jours de midi à quatre heures (Fêtes et Dimanches exceptés).

Hôtel-de-Ville, le 18 juin 1858.

Le Maire de Saumur, député au Corps-Législatif (312)

LOUVET.

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

#### LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Station de Saumur.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, conformément à la loi du 18 mai dernier, le tarif des dépêches de Saumur, à destination d'un bureau télégraphique du département de Maine-et-Loire ou d'un département limitrophe, sera modifié comme il suit :

1<sup>o</sup> Quand la dépêche sera pour le département de Maine-et-Loire, la taxe sera uniformément de 1 fr. pour quinze mots ;

2<sup>o</sup> La dépêche de quinze mots, à destination d'un département limitrophe, sera soumise à la taxe de 1 fr. 50 c., quelle que soit la distance ;

3<sup>o</sup> Dans l'un et l'autre cas, cette taxe sera augmentée d'un dixième pour chaque série de cinq mots ou fraction de série excédant.

Le directeur du télégraphe,

TRONCHE.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Par décret, en date du 24 juin, il a été créé un ministère de l'Algérie et des colonies. — Ce ministère sera formé de la direction des affaires de l'Algérie et de la direction des colonies, qui seront distraites du ministère de la guerre et du ministère de la marine. — S. A. I. le prince Napoléon est chargé de ce ministère.

Le départ de l'Empereur pour Plombières, qui avait d'abord été indiqué pour mardi prochain, puis avancé de deux jours, reste définitivement fixé au 29 de ce mois. En conséquence, un conseil de cabinet aura lieu lundi, la veille du départ de Sa Majesté. — Havas.

Londres, le 25 juin. — Les journaux contiennent les nouvelles suivantes de l'Inde :

Calcutta, 18 mai. — Shajehanpoore a été débloqué. Lucknow est menacé par 25,000 insurgés. Sir Colin Campbell est à Fattyghur, ayant en face de lui 10,000 insurgés répartis entre Fattyghur et Mohundy. La chaleur est immense. La garnison de

Lucknow est réduite à 2,000 hommes d'infanterie, et son état sanitaire est mauvais.

Le khan de Bahadoor et Nana-Saïb ont attaqué le général Jones à Shajehanpoore, mais ils ont été repoussés.

Dans le Punjaub, une conspiration a été découverte, dans le 4<sup>e</sup> régiment; elle a été réprimée.

Le rajah de Shunda s'est révolté. — Havas.

Londres, 24 juin. — Dans la séance de la chambre des lords, le comte de Malmesbury a donné lecture de dépêches officielles françaises relatives au navire *Regina-Cœli*. Il y est dit que les nègres à bord de ce navire étaient des émigrants libres, munis de passeports du président de la république de Libéria; le capitaine Simon n'avait pas un seul instant perdu de vue son navire, et il n'avait pas autorisé des navires anglais à prendre possession du *Regina Cœli*. La reprise de ce navire par la marine française est parfaitement justifiée.

Les nobles lords Grey et Brougham ont exprimé des doutes sur l'exactitude de ce rapport.

Hong-Kong, 5 mai. — La méfiance était générale à Canton et les habitants quittaient la ville. A Shanghai, le prix des soies était en baisse.

Marseille, 25 juin. — On mande de Naples, à la date du 22, que le Piémont prétend maintenir sa demande d'indemnité dans l'affaire du *Cagliari*. A Plaisance, les Antrichiens font de nouvelles fortifications.

D'après les nouvelles d'Alger, du 22, le maréchal Randon, en célébrant l'anniversaire de la prise d'Alger, complétée par la conquête de la Kabylie, a promis le prompt achèvement des voies ferrées en Algérie.

Londres, le 25 juin. — Les nouvelles de New-York, du 12, annoncent que le différend avec l'Angleterre était considéré comme terminé, par suite des ordres donnés par le gouvernement britannique à ses croiseurs de ne plus visiter les navires américains.

Le gouverneur Cumming avait pris possession de la ville des Mormons, que ceux-ci avaient quittée se dirigeant vers la Sonora. — Havas.

#### VARIÉTÉS.

### UN SQUELETTE AIMÉ.

Les Egyptiens embaumaient; pour celui qui reste et qui aime, les os sont une image vivante.

On se fait généralement une assez fautive idée de la vie des étudiants de Paris ou de province. Pour les esprits légers, ou ceux qui ne le connaissent pas du tout, l'étudiant est un jeune lettré qui tient à s'encanailier par tradition, dont le plus grand plaisir est de se coiffer en citoyen de la rue Mouffetard, d'aller en blouse aux bals de la barrière, de tenir les sergents de ville au courant... de la force, de la souplesse et de l'agilité scholastique, de pousser les grisettes au désespoir et finalement au charbon; enfin, ils en font à plaisir un débauché de bas étage, un sybarite vulgaire qui se donne pour mission de savourer les privations paternelles en cigares, choppes, verres d'absinthe et autres empoisonnements débités sous la protection de la loi. Assurément, ce type existe; mais là, comme toujours, le mauvais côté seul, l'excentrique minorité a fixé l'attention: ou a vu par hasard l'étudiant qui n'étudie pas, laissant tomber de ses mains, véritables cribles, les gros sous scrupuleusement expédiés par la famille à chaque premier quartier de la lune. On l'a vu, dis-je, parader avec son indépendance, froncer le carcan social, rire par tempérament et partout user sa jeunesse avec l'insouciance de certains millionnaires qui délient leur bourse. Certes, tout cela est beau, magnifique, entraînant! c'est un rôle d'étourdi à jouer, et, qui plus est, un rôle à facettes, où don Juan coude Falstaff, où l'homme éduqué se déguise à certaines heures en voyou spirituel et malin; en un mot, c'est une folie nocturne, diurne, sempiternelle, qui ne permet pas d'estimer les gens qui en sont atteints, encore moins de les détester. Tenez, voilà que l'enthousiasme me gagne aussi moi, et j'aurais presque envie de frédonner avec le Carabin son grand air de satisfaction; mais, chut! ne grisons pas l'innocence! En résumé, où tout cela mène-t-il, je vous le demande?... à pas grand-chose, sinon à l'impossibilité du diplôme.

Décidément dans l'intérêt de la jeunesse future, il vaut mieux s'occuper de l'étudiant véritable, de celui qui pense à la famille, à ses travaux, de cet avide ouvrier de la science, qui chérit deux trésors au monde: ses livres et sa pipe. A la bonne heure! voilà un esprit sérieux qui sait faire la part à toutes choses, au plaisir comme au devoir, et qui hait Tar-

tuffe autant qu'il estime Alceste. Chez lui se retrouve le sentiment du vrai; et s'il n'a pas la langue épaisse de l'ivresse ni les gros mots de la taverne, il possède au moins la décence du langage et les délicatesses du cœur. Qui vaut le mieux des deux? Je vous laisse le choix.

Etes-vous fixé? quant à moi, je le suis.

Adolphe A... et Georges B... étaient deux étudiants, deux amis, qui ne s'aimaient peut-être autant que parce qu'ils étaient très-dissimilaires de mœurs et de caractère. — Toujours la loi des contrastes. — Le premier prétendait sérieusement au diplôme, le second se laissait vivre dans l'espoir d'un gros héritage que je ne lui connais pas encore. Malgré leur intimité, ils se voyaient peu, et cela se coccoit: l'un eût parlé raison et l'autre eût répondu Mabile. Mais, ce dernier, pour son compte personnel, aimait cependant parfois à se retremper dans le commerce de son camarade; près de lui, il s'efforçait aux bonnes résolutions et n'économisait pas le repentir. Aussi, sortait-il toujours transformé, convaincu; mais bah! le naturel revenait au galop, et huit jours après, Georges frappait à la porte de son ami pour s'excuser encore et régler définitivement sa conversion.

On était au mois de mai, et depuis un an les choses marchaient ainsi, quand une circonstance fortuite vint apporter un changement nécessaire, un résultat inespéré.

Un matin, nos deux amis se promenaient au Luxembourg, humant le soleil, et divagant comme on sait le faire quand on est comme eux jeunes, spirituels et gais surtout, mais de cette gaieté étudiante qui donne un complaisant refuge à tout bon mot, pasquinade, et calembourg éclos sous le ciel de la Bohême, de cette gaieté sans contrôle, sans pudibonderies, pour laquelle chacun est en collaboration et qui ressemble au jet étoilé d'un bec de gaz.

— Pauvre vieux, disait Georges, tu prétends au monopole de la science, et tu n'as pas le courage de pratiquer sur toi la moindre expérience!

— Comment cela?

— Hé, pardieu! tu dînes régulièrement, tu dors habituellement et jamais au violon; fi donc! si tu faisais comme moi, tu saurais au moins ce que peut endurer une constitution docile. Ça te manque, tu le regretteras plus tard.

— En vérité, tu as tort de ne rien faire; qu'espères-tu donc devenir?

— Moi? oh! pas embarrassé; chacun sa manière; je travaille comme la fourmi, et je me propose d'économiser sur mes étrennes pour protéger mes vieux jours contre le dénuement... etc., etc...

Tout-à-coup, ils avisèrent à l'écart, sur un banc, une jeune fille à l'air souffreteux et dont l'extérieur accusait une seconde ou troisième édition d'une *Jenny l'ouvrière* quelconque; belle tête expressive, mais pas le plus mince ruban, pas de coquetterie, pas de mignardises dans l'œil; c'était de l'austérité en pleine étoffe. Que dirais-je! dans son intérêt, on regrettrait de ne pas être à Nanterre, de n'avoir pas une couronne en main et la musique de la garde nationale à proximité. L'effet fut prompt sur nos promeneurs; ils devinèrent subitement: l'un, une souffrance corporelle, une lutte courageuse contre la nécessité; l'autre, une peine morale, un de ces drames intimes dont les scènes mystérieuses se passent au cœur et pâlisent le front avant d'agiter les lèvres.

— Dis-moi, Georges, toi qui n'as jamais cru à l'amour, crois-tu à son calice d'amertume?

— Pas plus à l'un qu'à l'autre; mais, je te vois venir et je coupe net: cette femme est phthisique; en tous cas, elle est vertueuse... c'est égal! je m'y intéresse.

— Je pourrais me tromper, cependant...

— Oh! tu n'es pas physionomiste; vois donc sa pâleur, ce cercle bleuâtre qui cerne ses yeux; c'est drôle, je te croyais du tact médical.

— Veux-tu m'en donner une leçon?

— Peut-être.

— Eh bien, sois... Comment vas-tu t'y prendre?

— Comme le médecin qui s'approche du patient. Adieu, laisse-moi; si l'âme est malade, tu te présenteras à ton tour.

Ils se quittèrent; Georges se recueillit un moment comme pour une prière; toutes les bonnes actions ne sont-elles pas des prières? Puis, il aborda l'inconnue avec cette politesse digne, cette sincérité de regard qui distinguent l'honnête homme.

— Vous êtes malade, Mademoiselle?

La jeune fille rougit légèrement; une pose d'inquiétude et d'embarras fut toute sa réponse. Les infortunés habitués à souffrir seuls s'étonnent quand ils s'attirent par hasard la bienveillance.

— Pardonnez-moi, je n'insisterai pas d'avantage; seulement, mon titre de médecin me faisait espérer...

— Vous êtes médecin, Monsieur? fit-elle alors

avec un accent de doute et de convoitise.

— Pas encore complètement, mais mes connaissances avancées me permettent d'être utile, et me font un devoir d'approcher ceux qui ont besoin de moi.

Cet aplomb finit par la gagner tout-à-fait.

— Eh bien, oui, je souffre là... (montrant sa poitrine); toujours là... ma pauvre mère en est morte... les gens de l'art n'ont rien pu.

Peu à peu l'intimité s'établit; elle s'épancha dans le sein de son nouvel ami; lui parla comme les femmes qui souffrent et qui ont de la probité, de la pudeur et de la religion. Georges se retira ravi, transporté, avec une promesse de rendez vous pour le lendemain, à la même heure et au même endroit.

Que se passa-t-il dans sa tête? Je ne saurais trop vous le dire; seulement, il dut éprouver la honte du sceptique forcé de reconnaître et de rendre hommage à ce qu'il avait nié jusque-là. Il comprenait qu'il y avait enfin quelque chose de plus vrai, de plus noble et de plus chastement voluptueux que la fille de joie, aux sourcils peints, aux joues badigeonnées, à l'œil scandaleux, aux oripeaux sautés qui vous donnent des nausées; il s'avouait tout haut qu'il s'était égaré, et se parlait le sincère langage des forts.

A partir de ce jour, Georges ne fut plus le même pour ceux qui l'avaient connu; chaque nouvelle visite au Luxembourg semblait lui enlever un défaut. C'était un nouveau venu dans l'arène du bien. Vous devinez la métamorphose: il aimait, mais comme aiment les natures d'élite, sans désirs grossiers, sans la vanité d'un succès flatteur; il aimait avec l'essence de l'amour, comme Pétrarque aimait Laure, comme les cœurs de Platon se consomment dans l'espace; hélas! l'homme construit son bonheur sur le sable, il semble qu'au milieu de la jouissance même, il travaille à se donner en offrande au chagrin, au remords; oui, le plaisir n'est que le commencement de la souffrance; on doit toujours se délier du premier rayon de soleil. Bientôt la santé de la jeune fille s'affaiblit de plus en plus; les soins devenaient impérieux, et Georges n'avait que des dettes; il fallut songer à l'hôpital. Entrer à l'hôpital avec une maladie de la sorte, qu'on sait inguérissable, n'est-ce pas compter en silence, dans cet affreux éloignement de ceux qui vous sont chers, les quelques jours qui vous restent encore à vivre? N'est-ce pas s'enfouir vivant dans la tombe? Avant d'y entrer,

comme on doit regarder le ciel! comme on doit jeter sur la rue un long regard d'adieu! Puis la porte se ferme et la lutte avec la mort commence.... Vous qui êtes riches, vous n'avez jamais songé à ce calvaire du pauvre.... pensez-y quelquefois. Six semaines après, Mathilde n'était plus; les attentions de son ami ne lui avaient pas manqué; elle s'était éteinte la main dans sa main; la tête sur sa poitrine et murmurant son nom.

Le soir du même jour, Georges se rendit chez Adolphe.

— Mathilde est morte....

— Pauvre ami! depuis longtemps tu devais t'y attendre.

— De grâce, ne me débite pas les banalités d'usage.... Adolphe, j'ai besoin de toi, veux-tu m'aider?

— Pourquoi faire?

— Demain, de grand matin, trouve-toi à Clamart, pavillon n° 4. Me comprends-tu?

— Parfaitement, compte sur moi.

A la fin de la semaine, Georges possédait chez lui ce qu'il n'aurait pas donné pour tout l'or du monde, pour le paradis de Mahomet. C'était... c'était le squelette de son amie. Cette fois l'amour narguait la mort; désormais elle était à lui et pour toujours. Il pouvait baiser encore cette bouche qui lui avait dit de si douces choses, qui l'avait si bien conseillé! C'était un souvenir vivant, un être chéri qui lui parlait d'autrefois, avec ce bruit lugubre des os qui s'entrechoquent, ce bruit spécial qui ne peut se comparer à aucun autre, sans doute parce qu'il est d'un monde que nous ignorons.

Ne trouvez-vous pas que le moyen est bon pour conserver la religion du souvenir, et qu'on est heureux de l'avoir à sa disposition?

Quoi qu'il en soit, il paraît que les morts ainsi ravis à la terre ont une grande influence, car, depuis cette époque, Georges ne quitta que rarement son domicile, il travailla avec ardeur et passa sa thèse à la fin de l'année.

La veille de son départ, un de ses camarades qui venait l'embrasser, le trouva pleurant.

— Tu pleures! oh, tu reverras Paris.

— Tiens, lui dit-il, en lui montrant son squelette, regarde ce que j'ai fait tout à l'heure.

Il venait de lui casser deux dents!

E. LANDAIS.

— Il y a trente-cinq ans que, convaincu des propriétés bienfaisantes et réparatrices du chocolat, M. Ménérier résolut de conquérir pour cette précieuse substance une place importante dans l'alimentation. Quand, dans cette pensée, M. Ménérier créa, en 1825, l'usine hydraulique de Noisiel, près Paris, il n'existait en France que quelques petites fabriques de chocolat; leurs productions réunies ne dépassaient pas 25,000 kilogrammes. Ce produit n'était considéré, à cette époque, que comme un article de luxe. L'usine modèle de Noisiel-sur-Marne, qui a reçu les plus grands perfectionnements, livre aujourd'hui à la France plus d'un million de kilogrammes par an de *Chocolat Ménérier*. Toutefois, si le chocolat est recherché de préférence par tous les consommateurs, les uns dans l'intérêt de leur santé, les autres par la satisfaction de leur goût, ce n'est pas seulement parce que l'usage de cette substance, surtout pour le premier repas, s'est généralement répandu c'est encore et surtout parce que le *Chocolat Ménérier* se recommande tout à la fois par sa qualité supérieure et un prix modéré. (326)

— Nous recommandons à MM. les agriculteurs l'ENTREPÔT GÉNÉRAL DES MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE, fondé et dirigé par EDMOND GANNON, ingénieur civil, quai de Billy, 56, à Paris. L'on trouve réunis, dans ce vaste CENTRE AGRICOLE, un grand nombre d'appareils nouveaux, tels que machines à vapeur fixes, scieries, appareils de distillerie, de meunerie, d'irrigation, etc., charrues, araires, herses, hache-paille, concasseurs, tarares, machines à battre, râteaux, moissonneuses, semoirs. (327)

— STÉRÉOSCOPES, portraits aux stéréoscopes, d'après nature, de S. M. L'EMPEREUR NAPOLEON III: prix: 5 fr. — ALEXIS-GAUDIN et frères, éditeurs, à Paris, rue de la Perle, n° 9. — Vues, groupes, paysages, etc., etc. ARTICLES DE PHOTOGRAPHIES. (328)

BOURSE DU 24 JUIL.

3 p. 0/0 hausse 13 cent. — Ferme à 68 90.

4 1/2 p. 0/0 baisse 43 cent. — Ferme à 95 55.

BOURSE DU 23 JUIL.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 68 03.

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 95 60.

P. GODET, propriétaire-gerant.

5<sup>e</sup> ANNÉE.

Administration, 7, rue de la Bourse.

# LE CRÉDIT FINANCIER

UN AN: 4 FR.

Administration, 7, rue de la Bourse.

Le CRÉDIT FINANCIER, journal hebdomadaire, le meilleur marché de tous les journaux, quatre francs par an pour Paris et les départements, paraît le dimanche matin et contient: Un article SITUATION, résumé général de la Bourse de la semaine; une CHRONIQUE des Chemins de fer français et étrangers, renseignements sur les lignes projetées ou en cours d'exécution, détails de service; FAITS DIVERS et nouvelles inventions; applications de la science à l'industrie, détails commerciaux sur les denrées de première nécessité; BIBLIOGRAPHIE spéciale, commerciale, scientifique, financière; ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES, paiements d'intérêts et de dividendes; JURISPRUDENCE commerciale; BULLETIN des théâtres de Paris; COURRIER FINANCIER DE LA SEMAINE et feuilleton; enfin, un TABLEAU de la Bourse relevé sur la cote officielle.

MM. E. Pégot-Ogier et C<sup>ie</sup> se chargent, pour le compte de leurs clients, de les représenter aux assemblées d'actionnaires et dans toutes les affaires où leurs intérêts se trouvent engagés; de toucher tous effets publics, arrérages de rentes, coupons d'actions ou d'obligations, etc.; d'opérer les versements appelés; de convertir les titres, d'effectuer les dépôts, retraits ou renouvellements de dépôts d'actions, de fournir les renseignements les plus exacts sur la valeur de tous les titres; et, en général, sur toutes les opérations de finances.

Les opérations sont les suivantes: Souscrire, acheter et vendre, pour le compte de tiers, tous effets publics, actions et obligations industrielles de France et de l'Étranger; — prendre part, sur ordres, à tous emprunts, soit

d'Etat, villes et compagnies, à tous travaux publics, entreprises commerciales et industrielles; — faire des avances ou ouvrir des crédits, en compte courant, sur dépôts de titres, effets publics, actions ou obligations; — recevoir des sommes en comptes courants, et tous titres en dépôt.

Caisse de report recevant toutes sommes pour être utilisées en REPORTS. Le report est une opération lucrative et sûre, puisqu'elle repose toujours sur actions ou obligations, offrant toute garantie. Versements à volonté. (Chaque compte courant est arrêté au bout d'un mois.) Il est délivré à chaque déposant un récépissé extrait du livre à souche.

## Opérations de Banque et de Bourse, Caisse de Dépôts, Reports, Bénéfices payés tous les mois.

Pour toutes demandes et lettres, écrire franco à MM. E. PÉGOT-OGIER et C<sup>ie</sup>, ou à M. le Directeur du *Crédit financier*, rue de la Bourse, 7. — Pour envois de fonds, envoyer par lettres chargées, et dans les villes où la Banque de France a des succursales, verser au crédit de MM. E. PÉGOT-OGIER et C<sup>ie</sup>, banquiers.

Étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA BELLE PROPRIÉTÉ**  
**DE LAUNAY,**

Située commune de CHENEHUTTE-LES-TUFFEAUX, et par extension communes de Trèves-Cunault, Ferrye et Saint-Hilaire-Saint-Florent, arrondissement de Saumur.

La propriété de Launay, qui forme un ensemble parfait, comprend:

1<sup>o</sup> Une maison de maître, en partie de construction récente, avec vastes bâtiments d'exploitation, cour, jardin bien planté, pavillon, pelouse, douve alimentée par plusieurs sources d'eau vive; le tout conte- H. A. C. nant. 1 39 10

A reporter.... 1 39 10

Report....	1	39	10
2 <sup>o</sup> Les réserves, consistant en:			
Le bois-taillis des Coulées, contenant...	16	90	50
La futaie des Coulées, contenant.....	»	38	50
Le bois-taillis du Gazou, contenant.....	10	54	»
Le bois-taillis, dit le bois Carré, contenant..	6	62	80
Ensemble.....	35	84	90
3 <sup>o</sup> La ferme de Launay, exploitée par les époux René Montaudon, d'une contenance de.....	11	14	20
4 <sup>o</sup> Autre ferme de Launay, tenue par les époux René Pelé, d'une contenance de.....	25	40	90
5 <sup>o</sup> La ferme du Petit-Launay, occupée par les			
A reporter....	72	40	00

Report....	72	40	00
époux Pierre Daveau, d'une contenance de...	10	26	20
6 <sup>o</sup> Et la ferme de Pompière, exploitée par les époux Effray, d'une contenance de...	63	99	69
La contenance générale est de.....	146	65	89

Les baux des biens affermés expireront soit le premier novembre 1859, soit le premier novembre 1860.

Une grande partie des bois peut être convertie en terres labourables.

Les prés sont arrosés par un cours d'eau qui ne tarit jamais.

La route des Tuffeaux à Doué, aujourd'hui en voie d'exécution, doit

passer au milieu de la propriété, qui est susceptible des plus grandes améliorations.

La terre de Launay offre une des plus belles chasses du pays.

On accordera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour visiter la propriété, au sieur POTIRON, homme d'affaires, demeurant à Launay, et, pour avoir des renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur. (330)

**PIERRE DIVINE DE SAMPSO**

GUÉRIT TOUJOURS, souvent dans les 24 heures, écoulements récents ou chroniques. — Le flacon: 4 francs. — Dépôt à Saumur, pharmacie Guichard. (329) BON PRÉSERVATIF.

## BAINS DE MER DE ST-MALO.

Plage magnifique aux portes de la ville, Casino, bals et concerts, régates, courses de chevaux (Derby de l'Ouest); vie peu chère, logements et hôtels confortables. (289)

Etude de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur.

CONSEIL JUDICIAIRE.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 19 juin 1858, enregistré et signifié au ci-après nommé, à la requête de M. Félix Lamoureux, propriétaire cultivateur, demeurant à Saziers, commune de Brie (Deux-Sèvres).

Il appert: Que le sieur Eugène-René Lamoureux, propriétaire cultivateur, demeurant commune de Varennes, a été pourvu d'un conseil judiciaire en la personne de M. René Rousse, propriétaire, demeurant à Varennes, et sans l'assistance duquel il lui est défendu de plaider, de transiger, d'emprunter, de recevoir un capital mobilier et d'en donner décharge, d'aliéner ni de gréver ses biens d'hypothèques, le tout conformément à l'article 513 du Code Napoléon.

Pour extrait.

Saumur, le 25 juin 1858.

(319)

LABICHE.

Etude de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé.

### A AFFERMER

Ensemble ou séparément,

Et par adjudication,

En l'étude dudit M<sup>e</sup> Courtois,

Le dimanche 29 août 1858, à l'issue de la messe,

Pour entrer en jouissance le jour de Noël 1858,

### LA BELLE MINOTERIE DE SAUMOISSAY,

Située commune de Chacé et, par extension, sur celles de Saint-Cyr-en-Bourg et Artannes.

Cette minoterie est située à 5 kilomètres de Saumur et est alimentée par les eaux du Thouet et du canal de la Dive, et desservie, pour son exploitation, par le Thouet canalisé jusqu'à la Loire, et par le chemin de grande communication dit de Saumur à la Motte-Bourbon.

Cette minoterie se compose:

1° D'une usine nouvellement construite, contenant cinq paires de meules montées à l'anglaise, avec vaste bâtiment à quatre étages, et pavillon y tenant, servant de logement au fermier, vastes servitudes attenantes à ladite usine.

2° Un moulin, séparé de ladite usine par la chaussée qui divise la rivière du Thouet d'avec le canal de la Dive, consistant en trois paires de meules montées à l'anglaise.

3° Deux moulins à vent, sur la Butte-de-Saumoussay, munis de chacun une paire de meules à l'ancien système, et d'une habitation pour les fermiers.

4° Plusieurs logements avec cours, écuries, jardins, caves en roc, etc., situés dans le village de Saumoussay.

5° Environ 6 hectares de prairie en divers morceaux, situés autour de ladite minoterie.

Le tout appartient à M<sup>me</sup> la marquise de Dreux-Brézé, douairière, et est exploité par M. Hublot fils et compagnie.

On pourra faire des offres avant l'adjudication.

S'adresser, pour voir les lieux, à mondit sieur HUBLOT, et, pour connaître les conditions de l'affermement et faire des offres: 1° A M. VOLLAND, régisseur de la terre de Brézé, demeurant à Brézé; 2° et à M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire audit lieu. (320)

### A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire. (321)

### A VENDRE

#### UNE MAISON

A Saumur, rue de la Basse-Île,

Près l'ancienne gare,

Occupée par le sieur Thiffoine, épiciier, composée de deux boutiques et plusieurs chambres, avec cour et jardin.

S'adresser à M. LYONNET, à Doué, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication, à titre de licitation,

Le dimanche 27 juin 1858, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur,

#### LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Situés commune de Saint-Lambert-des-Levés, dépendant de la ferme des Tisonnières.

1° Une pièce de terre, nommée les Grandes Noudes, contenant 27 ares 20 centiares;

2° Une pièce de terre, nommée la Grande-Ouche, de 38 ares 50 centiares;

3° Un morceau de terre, autrefois en pré, au lieu dit la prairie de Jugateau, de 27 ares 50 centiares;

4° Un pré, au lieu dit le marais de Jugateau ou les Montis, de 44 ares 40 centiares;

5° Et une pièce de terre, joignant MM. Pinetean, D'Armaillé et Tessier, de 44 ares.

S'adresser pour tous renseignements audit M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME. (301)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

En totalité ou en détail,

#### UN TRÈS-BEAU TERRAIN,

Sis à Saumur, rue du Champ-de-Foire et rue Verte,

D'une contenance de 8,456 mètres carrés.

Ce terrain, très-convenable pour toute espèce de construction, pourra être divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser audit notaire. (315)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### LA PROPRIÉTÉ VIGNOBLE

#### DES CORDELIERS,

Située à Champigny-le-Sec,

commune de Souzay,

Avec extension dans la commune de Saint-Cyr-en-Bourg, à 6 kilomètres de Saumur, sur la nouvelle route de Souzay à Saint-Cyr-en-Bourg.

Cette Propriété vignoble, dont la réputation est établie depuis longues années, comprend des bâtiments d'habitation et d'exploitation; cour, jardins, caves, pressoir, appareils pour vendanges, étable, écurie, remise, le tout en partie neuf ou récemment restauré.

Les vignes, en parfait état de culture et façon, sont d'une contenance générale de 9 hectares 20 ares.

Elles comprennent les clos des Cordeliers, celui des Brûlons et les vignes des Rochettes et des Terrageaux.

Le surplus de la propriété se compose de 74 ares de terres diversement cultivées, et de 6 hectares 24 ares de bois, dans la forêt de Fontevraut, à peu de distance de Champigny.

Il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, à Saumur:

1° A M<sup>me</sup> veuve AMOUREUX, rue

Beaurepaire, 14;

2° A M<sup>me</sup> BOUCHET, même rue,

maison Jouanneau;

3° Et à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire, place

de la Bilange. (306)

### A VENDRE

Les DOMAINES de l'île de BOUMOIS et de l'île de la MADELEINE, situés commune de Saint-Martin-de-la-Place.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (309)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 27 juin 1858, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD,

#### LES IMMEUBLES

ci-après,

Situés à Marson, commune de Rou-Marson, ayant appartenu à M. PRAUCELLIER, militaire retraité,

SAVOIR:

1° Une maison de maître et dépendances, avec cour, pressoir et jardin; le tout entouré de murs, d'une contenance de 19 ares 11 centiares;

2° Un petit espace de terrain, près la maison, nommé la Paleine;

3° Vingt-cinq ares 73 centiares de terre et vigne, au canton de la Garrenne;

4° Trente-et-un ares 82 centiares de terre et vigne, au même canton;

5° Deux ares 14 centiares de jardin, au village de Marson;

6° Trente-neuf ares 91 centiares de bois-taillis, à la Butte-de-Godebert;

7° Et 27 ares 50 centiares de terre, dans le Marais-de-Godebert.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (308)

### A VENDRE

En totalité ou par parties,

#### 1° UNE FERME,

Située BOURG et commune d'Allonnes,

D'une contenance cadastrale de 12 hectares 24 ares 03 centiares.

2° Diverses pièces de terre labourables et prés éparses,

Situées dites commune d'Allonnes, section de Russé, d'une contenance cadastrale de 6 hectares 41 ares 76 centiares.

S'adresser pour voir la ferme du bourg d'Allonnes au sieur Busson et pour les pièces éparses au sieur Jean-Mathurin HOUDOYER, fermiers, et pour traiter à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (292)

### A VENDRE

1° Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

La Jolie Propriété

#### DE LA BIENBOIRE,

Sise commune de Souzay, près Saumur.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A VENDRE

Jolie JUMENT à deux fins.

S'adresser au bureau du journal.

## MALADIES DES FEMMES ET STÉRILITÉ

Guérison prompte et radicale par le traitement spécial du docteur MAHEUX, professeur d'accouchement et des maladies des femmes, fondateur du dispensaire médico-chirurgical pour le traitement de ces maladies, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. — Consultations tous les jours, de une heure à trois heures, RUE DES JEUNEURS, 39, PRÈS LA PLACE DE LA BOURSE, PARIS. (TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE ET A FORFAIT.) (325)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

### A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine,

#### UNE MAISON,

Avec cour, écurie et jardin,

Sise rue de l'Île-Neuve.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

M. SIMON, huissier, demande un CLERC. (282)

### Changement de domicile.

L'étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, successeur de M. Jahan est transférée rue Cendrière, n° 8. (226)

### FER QUEVENNE.

Ce n'est pas la quantité de fer ingérée et même dissoute qui agit pour guérir les malades, comme pour les aliments, au rang desquels je range le fer, c'est la quantité utilisée. Or, celle qui, à la moindre dose, sans dérangement aucun pour l'appareil digestif, fournit la quantité de fer qui peut être dissoute et utilisée, devra obtenir notre préférence. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans presque tous les cas où les ferrugineux sont indiqués, avec la majorité des praticiens, j'emploie le fer Quevenne, à dose de cinq ou dix centigrammes au principal repas. Je préfère, pour ménager l'appareil digestif, demander quelque chose au temps, ne pas dépasser, ne pas atteindre même la dose qui peut être utilisée (Annuaire 1858, p. 196 à 200.)

### ANTI-GOUTTEUX GENEVOIX.

Parmi les nombreuses attestations qui viennent confirmer les expériences de M. le docteur Charles Masson, en voici deux des plus récentes:

« Salon (B.-d-Rhône), 20 mars 1858.

» Monsieur,

» J'ai remis votre flacon d'huile au docteur de notre ville, qui déjà vient de l'essayer avec succès, et qui en demanderait encore si ce produit était moins cher, etc. ÉMILE CAMPY, pharm.»

« Rosheim (Bas-Rhin), 3 avril 1858.

» Monsieur,

».... J'ai eu l'occasion d'employer, sur moi-même votre huile contre un accès de goutte récent, et j'en ai obtenu un résultat très-avantageux.

» D<sup>r</sup> BLUM, médecin cantonal.»

Ces deux produits se vendent, rue des Beaux-Arts, n° 14, à Paris.

L'IODE NAISSANT du D<sup>r</sup> J. BERNARD, guérit radicalement sans mercure, copahu, nitrate d'argent, tannin, etc., les MALADIES CONTAGIEUSES récentes ou chroniques; les suites de traitements incomplets ou restés sans succès; les AFFECTIONS DE LA PEAU les plus rebelles (dartres, teignes, boutons, rougeurs, taches, démangeaisons, etc.) Consultations de 3 à 5 heures (gratuites de 9 à 10 heures), rue Montmartre, 161. Guérisons à forfait et traitement par correspondance. Dépôt des médicaments à la pharmacie, rue Montmartre, 141. (324)